

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 2744 (Rect)

présenté par  
M. Ruffin

à l'amendement n° 2522 (Rect) du Gouvernement

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 25, insérer l'article suivant:**

À l'alinéa 1, après le mot :

« attractivité »,

insérer les mots :

« et la dignité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à élargir l'objectif de l'amendement en l'étendant à la dignité des professionnelles ainsi que des bénéficiaires de l'aide à domicile.